

ÉTAT DES LIEUX  
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Table de concertation  
**des groupes de femmes**  
de la Gaspésie et  
des Îles-de-la-Madeleine

# LES GRANDS ENJEUX RÉGIONAUX EN CONDITION FÉMININE

## Recherche et rédaction

Mireille Chartrand, Nastassia Williams et Catherine Cyr Wright

## Graphisme

Laurie Poirier-Leblanc

**Publication:** Avril 2019

### **Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**

La Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine agit politiquement, pour que les droits et les intérêts des femmes soient concrètement respectés dans divers domaines comme la santé, l'éducation, le développement social et économique de la région. Notre action est non partisane. La Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine mène des actions qui caractérisent la défense collective des droits des femmes, soit des activités d'éducation populaire axées sur les droits et la vie démocratique et des activités de mobilisation et de représentation.

Merci à toutes les personnes et organismes qui ont contribué à collecter les données régionales nécessaires à la réalisation de cet état des lieux.

Cette initiative est soutenue par le gouvernement du Québec:

Québec 



Table de concertation  
**des groupes de femmes**  
*de la Gaspésie et  
des Îles-de-la-Madeleine*

# MISE EN CONTEXTE

---

Au cours des dernières années, le contexte en développement régional a beaucoup changé : des lieux de concertation ont disparu, une centralisation des pouvoirs et des services s'est opérée et des investissements régionaux, notamment en condition féminine, ont été abolis.

Ces événements, issus des pratiques d'austérité du gouvernement, ont contribué à réduire de façon importante la capacité de la région à répondre aux grands défis posés par l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes. Auparavant, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine possédait une marge de manœuvre intéressante et la capacité à s'autodéterminer pour agir régionalement sur les enjeux en condition féminine. Désormais, la réponse à ces enjeux est tributaire en grande partie des choix et décisions provinciaux.

La réalisation de cet État des lieux vise à documenter les grands enjeux qui préoccupent la Table de concertation des groupes de femmes GÎM et à fournir aux partenaires, ainsi qu'aux acteurs et actrices du milieu, une base d'informations permettant d'envisager des actions afin d'améliorer les conditions de vie des femmes de la région et de tendre vers une réelle égalité pour toutes.

Ce document se compose de données qualitatives et quantitatives présentées sous cinq grands enjeux et propose quelques pistes d'actions pour chacun. Il met en lumière des inégalités persistantes et des écarts socioéconomiques entre les femmes et les hommes, il pointe certaines problématiques spécifiques et rappelle l'importance d'utiliser des processus d'analyse qui tiennent compte des effets distincts des politiques, programmes et mesures sur les citoyennes et les citoyens et cela afin de s'assurer que personne n'est exclu·e dans les actions visant le développement régional.

La Table invite ses partenaires à se saisir de ces grands enjeux et à les intégrer aux actions touchant le développement social et économique du territoire. C'est en adaptant notre intervention sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et des différentes communautés que toutes et tous seront inclus·e·s et auront droit aux mêmes chances de contribuer dans la mesure de leurs capacités à notre développement et au dynamisme de la région. Viser l'égalité entre les femmes et les hommes et pour toutes les femmes, c'est une question de justice sociale et de respect des droits de la personne.

## Note sur le manque de données régionales

**Réaliser un état des lieux ou un portrait régional en condition des femmes pose un défi particulier en raison du manque de données sexuées régionalisées. En effet, peu de données quantitatives sont disponibles pour décrire l'état de la situation des femmes dans notre région. Ce problème a d'autant plus été aggravé par l'abolition du bureau régional du Conseil du statut de la femme en 2015. Ainsi, le présent document combine des données régionales et des données nationales à du contenu qualitatif afin de produire un portrait le plus représentatif de la situation actuelle des conditions de vie des femmes de la région.**

# PRÉSENCE DES FEMMES EN POLITIQUE MUNICIPALE

Bien que l'on constate une lente évolution au fil des élections, les femmes demeurent sous-représentées sur les conseils municipaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

## Conseils municipaux

Au terme des élections de 2017, on compte seulement 37,4 % de conseillères et 22,7 % de mairesses en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine<sup>1</sup>. Sur les 44 conseils municipaux de la région<sup>2</sup>:

- 26 municipalités comprennent moins de 40 % de femmes : une diminution de 10 % des municipalités non paritaires par rapport à 2013;
- 13 municipalités, soit 30 %, sont paritaires : une augmentation de 10 %;
- 5 municipalités comptent une majorité de femmes, dont une a un conseil exclusivement féminin;
- Seulement une municipalité ne compte aucune femme<sup>3</sup>.

Tableau 1. Évolution de la proportion de femmes élues en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Type de poste	Évolution de la proportion de femmes élues 2005 à 2017			
	2005	2009	2013	2017
Conseil	25,6 %	28,9 %	32,8 %	37,4 %
Mairie	15,9 %	27,3 %	20,5 %	22,6 %
Total	24,2 %	28,7 %	31,1 %	32,3 %

Sources des données : Portrait statistique des élections municipales 2017, MAMOT<sup>1</sup>  
Résultats des élections municipales générales, Données Québec<sup>3</sup>

À la lecture de ce tableau, on peut constater que depuis les élections de 2005, le pourcentage de conseillères a augmenté de près de 12 % et qu'à la mairie, ce taux a connu des variations, avec une augmentation d'un peu plus de 10 % entre 2005 et 2009, pour redescendre à l'élection suivante et augmenter légèrement aux dernières élections.

Les communautés anglophones semblent avoir plus de facilité à atteindre la parité au sein de leurs conseils municipaux que les communautés francophones, ce qui mériterait d'être étudié de façon plus approfondie pour en comprendre les raisons.

<sup>1</sup> Ici, nous comptons seulement la composition des conseils, ce qui exclut le poste à la mairie.

Tableau 2. Composition des conseils des municipalités anglophones GÎM

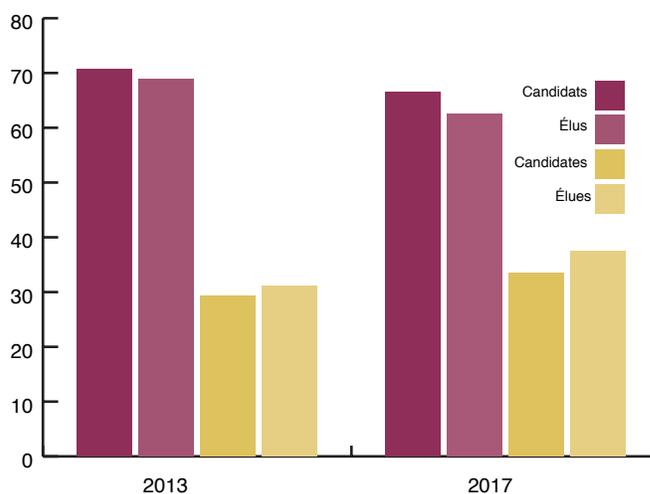
	2013	2017
Shigawake	2H - 4F	3H - 3F
Hope Town	3H - 3F	3H - 3F
New Carlisle	3H - 3F	3H - 3F
Grosse-Île	3H - 3F	2H - 4F
Casapédia-St-Jules	4H - 2F	3H - 3F

Source : Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine<sup>2</sup>

En 2017, 58,3 % des femmes qui ont présenté leur candidature ont été élues.

Cette proportion est de 53 % du côté des hommes : les femmes qui ont présenté leur candidature ont donc eu de meilleures chances d'être élues que les hommes<sup>2</sup>.

Proportions d'élu-e-s par rapport aux candidatures



« À ce rythme, si aucune mesure n'est prise, la parité aux postes de conseillères sera atteinte en 2044 et la parité aux postes de mairesses, en 2101<sup>4</sup>. »

## Conseils des Nations

Le portrait du côté des communautés mi'kmaq de la Gaspésie est assez semblable. On compte une femme cheffe des Nations et deux hommes. Parmi les conseillers et conseillères des trois conseils des Nations de la Gaspésie, on compte 28,6 % de femmes<sup>2</sup>.

## Préfecture

Dans la région, sur les 6 postes à la préfecture, deux sont élus au suffrage universel. En 2017, les postes élus ont été pourvus par un homme et une femme alors que les postes désignés l'ont été par quatre hommes<sup>2</sup>.

## Obstacles à la participation des femmes

Lors des élections municipales de 2017, la Table a mené une étude qualitative auprès des femmes se portant candidates aux postes de conseillères ou de mairesses<sup>2</sup>.

Cette étude a permis d'identifier des obstacles rencontrés ou perçus par ces candidates :

- Le temps disponible et la conciliation travail — vie personnelle;
- Le doute de soi et le jugement d'autrui;
- Une réticence par rapport à l'aspect compétitif de la campagne électorale;
- Un inconfort face à la dynamique négative qui s'installe une fois qu'elles se portent candidates.

Cette étude a également permis de constater que le processus qui amène les femmes à se présenter aux élections municipales est long et que **le bénévolat et l'implication communautaire** semblent être la porte d'entrée en politique de plusieurs femmes interrogées.



# PISTES D'ACTION RÉGIONALES

Afin de favoriser la participation des femmes en politique municipale, nous proposons que les mesures suivantes soient adoptées :

- 1 Élection de la préfecture au suffrage universel** : la différence significative entre les préfètes élues au suffrage universel et celles désignées porte à croire que les femmes ont plus de chance d'accéder à ce poste par suffrage universel que par nomination.

Tableau 3. Proportion de femmes élues à la préfecture au Québec

Type de MRC et mode de nomination	Nombre total de MRC (Québec)	Nombre de préfètes	Proportion de préfètes (%)
MRC au suffrage universel	16	7	43,75
MRC avec nomination	71	11	15,49
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>18</b>	<b>20,7</b>

Source : Récif02, 2018<sup>4</sup>

- 2 Adoption d'une politique d'égalité et de parité** : Une politique d'égalité et de parité est un outil dont se dote une municipalité ou une MRC pour favoriser l'atteinte de l'égalité et de la parité au sein de son instance<sup>4</sup>.

Elle permet de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans :

- La gouvernance municipale (parité, processus de nomination, recrutement de candidates, salaire minimum pour les élu·e·s, etc.);
- Les services offerts à la population (analyse différenciée selon le sexe des services en place et des politiques);
- La gestion interne (pratiques de gestion des ressources humaines, équité salariale, processus d'embauche, conciliation travail-vie personnelle, etc.).

**L'adoption d'une politique d'égalité permet de développer des mesures visant à attirer des femmes candidates. Or, les données le confirment, lorsque les femmes se portent candidates, elles sont très souvent élues.**

Nous vous invitons à consulter le [Guide d'implantation à l'intention des municipalités de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine](#) pour voir quelles actions concrètes peuvent être mises en place grâce à une politique d'égalité.

# SANTÉ DES FEMMES

Le rapport des femmes à la santé et au bien-être se distingue de celui des hommes de plusieurs façons, notamment en raison de leurs réalités socioéconomiques et des stéréotypes de genre, mais aussi des réalités physiologiques, culturelles et sexuelles.

D'abord, les femmes sont les principales usagères du système de santé en raison, notamment, de la **médicalisation de la santé reproductive** (contraception, grossesse, accouchement, ménopause, cancers féminins, etc.) et parce qu'elles demeurent, malgré les avancées réalisées en matière de partage, les premières responsables du maintien de la bonne santé de leur famille et de leurs proches.

Elles forment aussi, au Québec, la majorité du personnel en santé et services sociaux :

- 80,2 % de la main-d'œuvre du réseau<sup>5</sup>;
- 57,6 % des personnes proches aidantes<sup>6</sup>;
- 64 % du personnel du milieu communautaire<sup>7</sup>.

## Quelques particularités régionales

- Bien qu'elles décèdent moins du cancer que les hommes, les femmes de la région sont plus nombreuses que ceux-ci, en proportion, à être atteintes d'un cancer<sup>8</sup>;
- Le cancer du sein est le cancer le plus prévalent dans la région avec 20 % de tous les cas en 2011, sexes réunis. Chez les femmes, 40 % de celles qui vivent avec un diagnostic de cancer ont un cancer du sein<sup>8</sup>;
- Si le taux de suicide chez les hommes (88 %) est plus important que celui des femmes, en Gaspésie, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, à avoir déjà tenté de se suicider (4,3 % contre 2,7 % chez les hommes)<sup>8</sup>;
- Les femmes de la région sont victimes de problèmes de santé mentale en plus grande proportion que les hommes.



Tableau 4 : . Détresse et harcèlement psychologiques vécus selon le sexe en GÎM

	Niveau élevé de détresse psychologique	Niveau élevé de détresse psychologique liée au travail	Subir du harcèlement psychologique
Hommes	19 %	9,6 %	14 %
Femmes	30 %	15 %	17 %

Source : Direction de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine<sup>9</sup>

## Inégalités sociales en santé

Parmi les **déterminants de la santé**, on retrouve le niveau de revenu et la situation sociale. Pour les femmes, qui sont globalement plus pauvres que les hommes, cet impact sur leur santé peut être important.

En 2008, la proportion en pourcentage de **femmes de la région GÎM** ayant passé un test Pap depuis moins de 3 ans, se présentait ainsi, selon le revenu :

- Revenu inférieur : 59,3 %
- Revenu moyen : 76,3 %
- Revenu supérieur : 81,4 %<sup>9</sup>

Le genre, croisé à d'autres situations sociales (orientation sexuelle, race, handicap), augmente d'autant plus les inégalités et les difficultés vécues par les femmes :

- Deux fois plus de lesbiennes que d'hétérosexuelles sont considérées comme « très pauvres » (15,5 % versus 6,9 %)<sup>10</sup>;
- Les lesbiennes sont plus vulnérables face à la maladie, elles consultent moins et ont moins accès à la prévention et au traitement en raison des barrières rencontrées dans les établissements de santé<sup>10</sup>;
- Une femme en situation de handicap vit avec une moyenne de 8360 \$ par année comparativement à 19250 \$ pour les hommes en situation de handicap<sup>11</sup>;
- Les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes font face à des obstacles physiques et systémiques quant au dépistage du cancer du sein<sup>12</sup>;
- 36 % des femmes autochtones sont en situation de pauvreté, contre 17 % des femmes non autochtones<sup>13</sup>.

## Disparité de traitement et invisibilité du genre féminin

Les femmes sont souvent négligées dans les recherches réalisées en santé. Pourtant, elles présentent des facteurs de risques distincts des hommes et réagissent souvent différemment des hommes aux traitements.

Par exemple, en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires, les femmes sont 5 fois plus à risque de mourir d'une maladie du cœur que leurs homologues masculins<sup>14</sup>. Elles sont exposées à des facteurs de risque qui leur sont propres (grossesse et ménopause) et présentent des symptômes différents et moins connus que ceux des hommes.

De plus, les femmes sont **traitées différemment** en fonction de leur genre : les femmes souffrant de problèmes de douleurs chroniques sont plus souvent recommandées à des services de psychiatrie, alors que les hommes sont plus souvent dirigés vers les cliniques de traitement de la douleur<sup>15</sup>.

Elles sont également souvent **surmédicalisées** et **sous-diagnostiquées** :

- Les femmes ont une consommation d'antidépresseurs (7,0 %) de plus du double de celle des hommes (3,3 %)<sup>16</sup>.
- Les maladies cardiovasculaires sont sous-diagnostiquées chez les femmes, car les spécialistes ne connaissent pas bien les symptômes plus atypiques des femmes. Les femmes elles-mêmes ne reconnaissent pas bien les signes, qui sont différents de ceux des hommes<sup>17</sup>.

## Accès aux services et sous-financement du réseau

Le désinvestissement récent dans le réseau de santé a augmenté la pression subie par les organismes communautaires œuvrant en santé et en services sociaux. On observe en effet, sur le terrain, une redirection vers les organismes communautaires de personnes ayant besoin de soins normalement offerts par le Réseau. Cette pratique, nommée *dumping*, « consiste à recommander presque systématiquement des personnes aux organismes communautaires, alors qu'elles devraient normalement recevoir des soins ou des services de santé »<sup>18</sup>.

Dans les organismes en condition féminine, on note également dans les dernières années :

- Des besoins grandissants en santé mentale chez les utilisatrices;
- Une augmentation de demandes d'accompagnement individuel;
- Une augmentation de participantes dont les besoins de base ne sont pas comblés.

Cela a un effet sur la santé des travailleuses de ces groupes : elles sont plus à risque de subir de la violence de la part des personnes qu'elles aident, elles se retrouvent débordées par la complexité des situations et par la surcharge de travail. Ainsi, « le stress chronique, l'épuisement professionnel, la dépression, des problèmes physiques, etc. guettent aussi de nombreuses travailleuses<sup>18</sup> ».

De plus, le manque de services offerts par le réseau public de santé et de services sociaux exerce une pression supplémentaire sur les femmes de la région puisque la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine compte davantage de personnes prodiguant **sans rémunération** des soins ou de l'aide à une personne âgée que le Québec (24 % contre 19 % en 2006) et que l'on sait que la majorité (58 %) des personnes proches aidantes sont des femmes. Le poids de la proche aidance pèse plus lourd sur les épaules des femmes en raison, entre autres, de la charge mentale et familiale qu'elles doivent assumer et de leurs plus faibles revenus<sup>19</sup>.

Enfin, plusieurs organisations syndicales ont pointé du doigt les récentes réorganisations et compressions dans le milieu de la santé comme étant à l'origine d'une augmentation de la détresse psychologique et de l'absentéisme au travail<sup>20,21,22</sup>.

Pour terminer, notons que la grandeur du territoire rend l'accès à certains services beaucoup plus difficile, entre autres à un service de sages-femmes pour toutes<sup>23</sup>, à des services continus d'obstétrique<sup>24,25</sup> ou à des services d'interruption volontaire de grossesse.

# PISTES D'ACTION RÉGIONALES

---

**1** Développer des **services de proximité** : faire preuve de créativité dans la répartition des services sur le territoire :

- Faire de la prévention et de l'information de proximité. Par exemple, rejoindre les femmes dans leurs milieux de vie (secteurs éloignés, organismes communautaires, activités sociales);
- Financer équitablement les milieux, selon les besoins.

**2** Préférer une **approche globale de la santé** à une approche uniquement biomédicale :

- Les aspects sociaux du vécu des femmes et des hommes ont un effet important sur leur santé (pauvreté, orientation sexuelle, genre, etc.);
- Cette approche vise la prise en charge et la responsabilisation sociale et collective de la santé.

**3** Favoriser et soutenir la **concertation et le travail avec les groupes offrant des services de première ligne et avec les communautés sur des dossiers touchant les femmes** (violences, santé globale, santé mentale, etc.), ainsi qu'avec les divers intervenant-e-s locaux et régionaux concerné-e-s.



# AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES

La situation des Gaspésiennes et des Madeliennes en matière d'autonomie économique est marquée par des inégalités préoccupantes, tant en matière d'emploi et de revenus qu'en ce qui a trait au logement et au transport, éléments essentiels à une indépendance économique.

## Pauvreté et disparités de revenus

La situation de pauvreté vécue par les femmes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine est inquiétante.

En 2015, **près de la moitié des femmes touchant un revenu (49,3 %) ont gagné moins de 20 000 \$**, alors que chez les hommes, on parle d'un peu plus du tiers (36,4 %) <sup>26</sup>.

**« Mais à 12 \$ de l'heure quand qui faut que tu travailles au-dessus de 50 heures juste pour pouvoir payer le loyer, la bouffe tsé. [...] C'est impossible »** - Femme, Îles, 23 ans

De plus, les femmes de la région à l'emploi sont moins bien rémunérées que les hommes : le revenu d'emploi moyen des femmes de la région était, en 2016, de 33 412 \$, alors que celui des hommes était de 40 398 \$ <sup>27</sup>. D'une MRC à l'autre, le revenu médian des femmes varie de 79,4 % de celui des hommes (Îles-de-la-Madeleine) à 91,1 % (Côte-de-Gaspé) <sup>28</sup>.

Les taux de faible revenu des familles monoparentales, qui varient de 9,8 % (Îles-de-la-Madeleine) à 38,2 % (Avignon) <sup>29</sup>, sont préoccupants pour les femmes de la région étant donné qu'elles dirigent ces familles dans 74,3 % des cas <sup>30</sup>.

## Revenus à la retraite : des inégalités frappantes

Ces inégalités salariales se reflètent au Québec et s'accroissent à la retraite (tableau 5).

Tableau 5. Revenus à la retraite au Québec

Source du revenu	Femmes	Hommes	Ratio F/H
Régimes publics	13 407 \$	14 612 \$	92 %
Sources privées	13 794 \$	31 202 \$	44 %
Revenu total	27 201 \$	45 814 \$	59 %

Source : Ruth Rose, Les femmes et le marché du travail au Québec, 2016 <sup>31</sup>

Si ces données provinciales sont inquiétantes, on peut poser l'hypothèse que la situation est plus problématique en Gaspésie, la région étant celle où les effets du vieillissement sont les plus marqués. <sup>32</sup> La proportion la plus élevée de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté dans la région se trouve d'ailleurs chez les 55 à 64 ans (9,1 % des femmes et 8,4 % des hommes) <sup>26</sup>.

## Assurance-emploi

En 2015, les femmes de la région sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir d'emploi ou à être en chômage <sup>ii,8</sup>. Or, à l'échelle nationale, « seulement 35,2 % des chômeuses sont considérées comme admissibles aux prestations régulières d'assurance-chômage comparativement à 52,5 % des chômeurs » <sup>33</sup>. Cela s'explique partiellement par le fait que les femmes de la population active sont plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi à temps partiel <sup>34</sup> ou offrant moins d'heures de travail. Quand elles sont admissibles, **la prestation médiane des femmes dans la région en matière d'assurance-emploi n'équivaut qu'à 68,7 % de celle des hommes**, alors que pour l'ensemble du Québec, elle est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (109,5 %) <sup>26</sup>.

<sup>ii</sup> « Être en chômage » signifie ne pas avoir d'emploi et en chercher un, alors qu'être prestataire d'assurance-emploi, communément appelé « être sur le chômage » dans la région, signifie bénéficier de prestations d'assurance-emploi après avoir perdu son emploi.

## Inégalités dans l'accès au logement

Le coût du logement représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu<sup>26</sup>. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 67,1 % des femmes sont propriétaires contre 82,0 % des hommes. Comme plus du tiers des femmes à la tête d'un ménage sont locataires contre seulement 17,8 % des hommes et que près de la moitié des femmes consacrent plus du quart de leurs revenus au logement, les Gaspésiennes et les Madeliniennes se retrouvent dans une situation inéquitable et potentiellement précaire<sup>26</sup>. De plus, les femmes de la région sont légèrement plus nombreuses que les hommes (5,4 % contre 4,5 %) à consacrer plus 50 % de leurs revenus à leur logement, ce qui les place à risque d'itinérance<sup>26</sup>.

## Pénurie de logements : des conséquences plus importantes pour les femmes

Les taux d'inoccupation de logement à Gaspé et aux Îles-de-la-Madeleine, respectivement de 1,7 % et de 0,6 %, sont alarmants<sup>35</sup>. Cette pénurie de logements entraîne une augmentation du coût des loyers qui affecte plus durement les femmes.

À Gaspé, par exemple, l'arrivée massive de travailleurs et travailleuses dans le secteur éolien aggrave la pénurie de logements locatifs<sup>36</sup>. Les femmes en situation de pauvreté ou victimes de violences vivent plus durement les effets de cette pénurie de logements.

Aux Îles-de-la-Madeleine, cette pénurie est aggravée par l'industrie touristique, tel que le révèle une étude menée dans la région sur les trajectoires d'itinérance des femmes<sup>37</sup>.

Cette situation peut amener les femmes à vivre de l'itinérance<sup>38</sup>, à demeurer dans des relations abusives ou à rester dans des logements insalubres ou trop petits.

## Transport

Les jeunes, les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes issues de ménages à faible revenu et les personnes sans emploi de la région sont plus susceptibles de vivre des problématiques de mobilité<sup>39,40</sup>. En Gaspésie, **ces groupes sont les plus difficiles à desservir par des trajets d'autobus réguliers**<sup>38</sup>. Le transport inadapté aux horaires atypiques (temps partiel) et aux multiples arrêts (responsabilités familiales) des femmes a été soulevé par celles-ci comme étant un frein à leur pleine participation économique et sociale<sup>41</sup>. Aux Îles-de-la-Madeleine, par exemple, l'accès difficile à un logement abordable amène certaines femmes à s'établir loin des centres où se situent les services. Le transport fait donc office de barrière structurelle à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables, majoritairement des femmes.

« Pis un appartement à Gaspé, toute seule, un 4 et demi, c'est pas en bas de 700 \$. Pis, j'avais pas les moyens. [...] C'est les éoliennes. [...] t'sais, y'a beaucoup de jobs, c'pour ça les propriétaires montent...<sup>35</sup> »

— Femme, Gaspé, 36 ans

« Ben y'a beaucoup de maisons à vendre. C'est pas... à louer. Y'a beaucoup de maisons à vendre. Pis si tu prends une maison dans l'automne, ben faut que tu sortes au printemps parce que y'a des touristes, qui veulent le louer aux touristes<sup>35</sup> »

- Femme, Îles, 46 ans

## PISTES D'ACTION RÉGIONALES

---

- 1 Mettre en place une concertation régionale portant sur le transport afin de trouver des solutions pour répondre aux besoins des populations vulnérables en priorité.** Des solutions de transport public et abordable (autobus, application de covoiturage, Taxibus, autopartage, etc.) doivent être développées de façon concertée afin de permettre aux femmes de milieux isolés d'avoir accès aux services publics et au marché du travail.
- 2 Développer et soutenir localement des solutions d'habitation abordables** afin de permettre aux femmes à faible revenu ainsi qu'à leur famille d'être logées convenablement et d'éviter de vivre de l'itinérance ou d'être contraintes de rester dans des logements trop petits, non salubres ou partagés avec des personnes violentes.
- 3 Modifier les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi pour le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine afin que les femmes se qualifient autant que les hommes et reçoivent des prestations équivalentes.** Puisque leur prestation médiane est 68,7 % de celle des hommes, alors qu'au Québec les femmes reçoivent généralement des prestations plus élevées que celles des hommes, il y a des mesures spécifiques à prendre pour renforcer l'autonomie économique des femmes de la région, notamment l'augmentation du taux de prestations à 70 % basé sur les 12 meilleures semaines. D'autres mesures sont proposées par le MASSE pour que la Loi sur l'assurance-emploi soit non-sexiste<sup>33</sup>.



# L'ÉDUCATION DES FEMMES

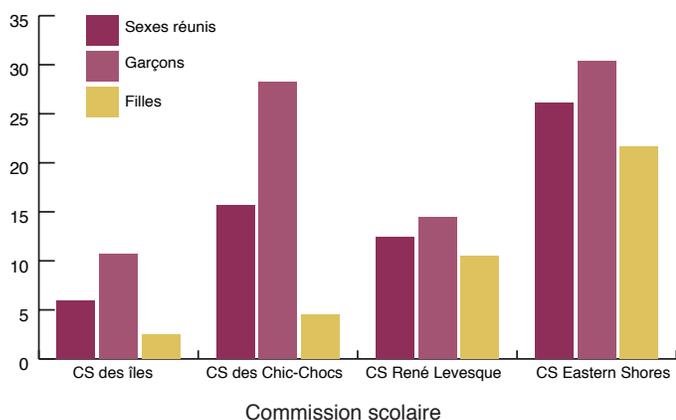
Si les femmes de la région ont, tous types de diplômes confondus, un taux de scolarisation supérieur à celui des hommes<sup>26</sup>, elles doivent étudier plus longtemps pour obtenir un salaire équivalent. Les taux de personnes sans diplôme dans la région sont parmi les plus élevés au Québec, soit de 33 % chez les femmes (versus 11,3 % au Québec) et 37,5 % chez les hommes (versus 14,2 %) <sup>26</sup>.

## Décrochage scolaire chez les filles

En 2015, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, les taux de décrochage des filles varient 3,8 % à 19,4 %<sup>42</sup>.

Les taux de décrochage les plus élevés de la région sont observés en Haute-Gaspésie, tant pour les garçons (27,1 %) que pour les filles (19,4 %). La situation est encore plus critique dans la commission scolaire Eastern Shores<sup>iii</sup>, où le taux de décrochage scolaire le plus récent (2014-2015) chez les filles est de 21,7 %<sup>43</sup>.

### Taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) en formation générale des jeunes, par commission scolaire, 2014-2015



## Conséquences du décrochage scolaire chez les filles

Si le taux de décrochage des garçons est, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comme au Québec, plus élevé que celui des filles, il est primordial de s'y intéresser tout autant puisque les conséquences du décrochage scolaire leur sont plus lourdes et qu'elles raccrochent plus difficilement<sup>44</sup>. Par exemple :

- Les filles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont de plus grandes chances que leurs pairs masculins d'être exclues du marché du travail, de dénicher des emplois précaires et mal payés ou de se retrouver sur l'aide sociale<sup>45</sup>;

### Moyenne de la rémunération annuelle sans DES (en 2016, au Québec):

**Hommes : 35 853 \$**  
**Femmes 23 235 \$**

- La scolarité des mères étant un déterminant important de la réussite éducative, le décrochage chez les filles a des conséquences sur tous les enfants;
- Dans la région, les mères n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont plus susceptibles de donner naissance à des bébés de faible poids que les autres mères plus scolarisées, et ce, peu importe l'âge des mères<sup>8</sup>;
- Les femmes ayant moins de 8 ans d'études complétées ont un taux d'emploi deux fois plus faible que les hommes ayant le même niveau de scolarité<sup>46</sup>.
- En 2012, au Québec, 41,2% des femmes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires touchent un revenu d'emploi inférieur à 20 000 \$, alors qu'elles travaillent temps plein tout l'année (c'est le cas de 24,9% des hommes).

<sup>iii</sup> La commission scolaire Eastern Shores comprend aussi les écoles anglophones de la Côte-Nord.



## Une ségrégation professionnelle stéréotypée

La ségrégation professionnelle observée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine entre les hommes et les femmes est fortement empreinte des stéréotypes sexuels. Parmi les 15 principales professions occupées par les hommes de la région en 2015, neuf affichaient un taux de masculinité de plus de 80 %. Chez les femmes, on observe la même tendance : 10 professions sur 15 présentent des taux de féminité supérieurs à 80 % alors qu'au Québec, on en compte 9 sur 15.

Cette ségrégation existe aussi dans les choix professionnels des étudiant·e·s de la région, et ce, particulièrement au niveau de la formation professionnelle et de la formation technique<sup>43</sup>. Les inscriptions aux programmes techniques du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CGÎM) n'y font pas exception : la plupart affichent des taux de féminité en concordance avec le caractère traditionnellement masculin ou féminin de leur secteur<sup>47</sup>.

Tableau 3. Taux de féminité en première année par programme technique <sup>vi,47</sup>

Programme	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Informatique (M)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Tourisme d'aventure (M)	45,7	40,5	42,3	25,0	22,7	40,0	21,6
Comptabilité et gestion (F)	76,0	56,0	73,9	50,0	60,7	64,9	52,8
Travail social (F)	91,7	83,3	73,9	84,2	63,6	76,9	86,1
Éducation spécialisée (F)	100,0	75,0	72,2	73,3	72,2	78,9	80,0
Éducation à l'enfance (F)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Électronique industrielle (M)	0,0	-	0,0	-	25,0	0,0	-
Maintenance industrielle (M)	-	-	12,5	0,0	0,0	20,0	10,0

## RECOMMANDATIONS RÉGIONALES

**1 Mettre en place des interventions spécifiques visant à déconstruire les stéréotypes sexuels de la petite enfance au collégial.** Des recherches récentes ont démontré que l'adhésion aux stéréotypes est corrélée avec un taux de décrochage plus élevé<sup>41</sup>. Les jeunes sont également encore nombreux à faire un choix de carrière en fonction des stéréotypes sexuels<sup>48</sup>. Des pistes d'intervention visant à déconstruire les stéréotypes sexuels sont disponibles sur le site [www.enseignerlegalite.com](http://www.enseignerlegalite.com).

**2 Soutenir les enseignant·e·s dans la mise en place du programme d'éducation à la sexualité,** qui s'attaque notamment aux stéréotypes sexuels. Le personnel enseignant a non seulement besoin d'activités clés en main, mais aussi de temps et de formation afin de mener à bien ce programme, qui s'ajoute à une tâche déjà bien remplie.

**3 Offrir des formations sur le genre, la socialisation différenciée et l'égalité des sexes** aux personnes intervenant dans le milieu éducatif :

- **Intégrer un cours obligatoire sur ce sujet dans les programmes d'éducation à l'enfance et d'éducation spécialisée** afin de favoriser des pratiques pédagogiques égalitaires qui évitent de renforcer les stéréotypes;
- **Développer un cours en ligne ouvert à toutes et à tous sur ce sujet** pour donner aux milieux communautaires (maisons de la famille, maisons des jeunes, etc.) et scolaires l'occasion de poursuivre une formation continue pour intervenir de façon non stéréotypée auprès des enfants, en adoptant des pratiques égalitaire

<sup>vi</sup> Le tiret signifie que le programme était offert, mais qu'aucune inscription n'a été faite. Les lettres entre parenthèses réfèrent au caractère traditionnellement féminin (F), masculin (M) ou mixte (F=M) des programmes techniques.

# VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

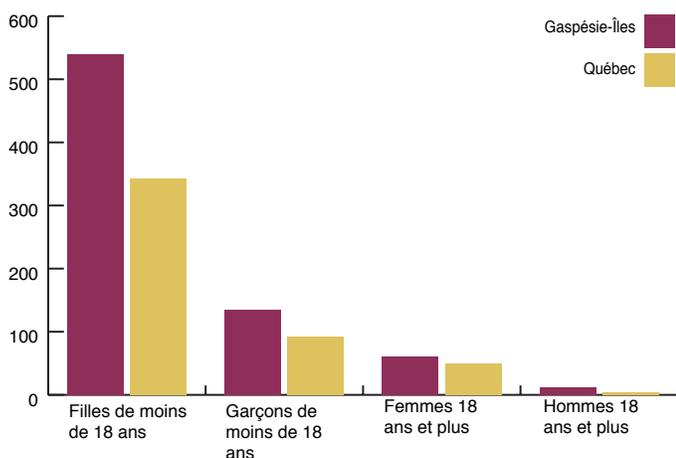
La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l'une des plus touchées en matière de violence<sup>26</sup>. Les femmes sont victimes en plus grand nombre que les hommes de violences sexuelles et conjugales, de même que de harcèlement.

## Violences sexuelles

Les jeunes de moins de 18 ans de la région, particulièrement les jeunes filles, sont nettement plus susceptibles d'être victimes d'une infraction sexuelle que les adultes. Le taux d'infractions observé chez les mineurs en 2011-2013 atteint un taux neuf fois plus élevé que chez les adultes.

Les jeunes filles de moins de 18 ans sont particulièrement vulnérables à ce genre d'infraction (figure ci-contre). À ce sujet, rappelons que 8,2 % des filles de 14 ans et plus de la région et 2,2 %\* des garçons ont déjà eu, au cours de leur vie, une relation sexuelle forcée<sup>26</sup>.

Figure 2: Taux d'infractions sexuelles (pour 100 000h.) selon le sexe et le groupe d'âge des victimes, 2011-2013p



## Violences conjugales

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, **la violence conjugale est perpétrée dans 79 % des cas envers des femmes**. Si le taux régional d'infractions criminelles commises en contexte conjugal ne se distingue pas de celui du Québec, les agressions sexuelles conjugales sont, elles, significativement plus nombreuses ici qu'au niveau de la province<sup>8</sup>.

En 2015, « chez les femmes adultes, le taux de victimisation en matière de violence conjugale [était] nettement plus élevé dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec, soit 573,1 pour 100 000 comparativement à 454,6 pour 100 000. » Chez les filles de 12 à 17 ans, ce taux était presque deux fois celui du Québec<sup>26</sup>.

Enfin, il faut rappeler qu'au Québec, à peine 20 % des victimes de violences conjugales dénoncent la situation<sup>49</sup>. Dans les milieux plus éloignés, il y a lieu de croire que cette dénonciation est encore plus difficile, notamment dans les cas d'inceste.

« **Pis j'ai jamais rien déclaré de toutes mes agressions. [...] C'tait de la famille de loin lui. [...] Faque j'avais pas le droit de toute façon. [...] Sinon ça aurait faite la chicane dans la famille. Ça aurait fait mal à, mes parents auraient fait mal regarder [...] par tout le monde. [...] Ça servait juste à rien d'en parler.**<sup>35</sup> »  
- Femme, Îles, 23 ans

## Les organismes d'aide et d'hébergement

Les maisons d'aide et d'hébergement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine sont souvent en surcapacité. Au centre Louise-Amélie, par exemple, le taux d'occupation excède la barre des 100 % depuis plus de dix ans, avec **un taux de 144 % pour 2017-2018**<sup>50</sup>. En décembre 2018, ce taux a même grimpé à 200 %<sup>51</sup>. Cette situation s'observe aussi aux Îles-de-la-Madeleine, où **le taux d'occupation de la maison l'Accalmie pour 2016-2017 était de 104 %** et où des femmes ont dû être refusées presque chaque année depuis 2011, tant en raison du manque de place que des problématiques parfois trop complexes vécues par les femmes (toxicomanie, santé mentale, etc.)<sup>52</sup>. Le même son de cloche parvient de la maison l'Aid'Elle de Gaspé : « ce qu'on a vu, par exemple, ce sont **des femmes qui vont continuer de vivre la violence conjugale en attendant d'avoir une place en maison d'hébergement** chez nous, plutôt que de quitter. Cette situation va durer plus longtemps et évidemment va avoir des conséquences plus importantes sur leur vie »<sup>53</sup>.

Les places disponibles étant limitées, tant dans les maisons d'hébergement que dans les maisons de deuxième étape<sup>v54</sup>, on remarque que plusieurs femmes de la région ayant été victimes de violences ou vivant en situation de pauvreté alternent d'une ressource d'hébergement à l'autre, s'exposant parfois à des milieux violents<sup>35</sup>.

La grande distance qui sépare les maisons d'hébergement et les ressources d'aide ainsi que les moyens de transport en commun peu fréquents constituent des barrières supplémentaires à franchir pour les femmes victimes de violences conjugales qui vivent loin des centres<sup>35, 55</sup>.

« **Pis là y'a comme pogné une crise, un pic de colère : "c'est ça tu veux pas y aller, bien moi j'va tout seul". Pis euh y m'a débarqué en plein hiver en tite robe, bas collant. [...] y'est partie pour l'bas. Moi j'tais traumatisée. J'avais frette, j'braillais, j'marchais, j'descendais.**<sup>35</sup> » — Femme, Gaspé, 39 ans



## PISTES D'ACTION RÉGIONALES

- 1 Soutenir les démarches de mise en place de maisons de deuxième étape et de logements abordables** pour permettre aux femmes de quitter des relations violentes sans mettre en danger leur sécurité financière ou celle de leurs enfants.
- 2 Favoriser l'éducation à la sexualité et aux relations égalitaires**, et ce, tant en milieu scolaire que tout au long de la vie. Les commissions scolaires et les milieux communautaires peuvent d'ailleurs consulter le site [www.enseignerlegalite.com](http://www.enseignerlegalite.com) pour trouver des pistes d'intervention à mettre en place dans leurs milieux.
- 3 Soutenir adéquatement les concertations régionales en violences** afin que les différentes ressources offertes aux femmes et les différents acteurs se coordonnent non seulement pour répondre aux besoins des victimes, mais aussi pour agir en prévention des violences faites aux filles et aux femmes.
- 4 Se joindre aux Municipalités alliées contre la violence conjugale**, une campagne qui vise à amener les municipalités à lutter contre cette forme de violence par le biais de diverses mesures<sup>56</sup>.

<sup>v</sup> Une maison de deuxième étape, aussi appelée maison de transition, est « un logement sûr offrant des services d'appui (y compris l'appui provenant des autres résidentes) et d'aiguillage aux femmes qui ont besoin d'un séjour plus long que ce que peuvent offrir les centres d'hébergement d'urgence ».

# RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES ET NATIONALES

---

## **1 Réinvestir dans les services publics et financer adéquatement les organismes communautaires en tenant compte des particularités régionales et des besoins des communautés.**

- Les organismes qui offrent des services aux femmes et travaillent en condition féminine, soit les centres de femmes, les CALACS et les maisons d'aide et d'hébergement, souffrent de sous-financement chronique, ce qui affecte leur capacité à répondre aux réels besoins des femmes;
- Les conditions de travail des femmes qui œuvrent en grande majorité dans le réseau public de soins et de services sociaux se sont effritées, mettant en danger leur santé physique et mentale;
- La réalité régionale, entre autres marquée par l'éloignement géographique, la faible densité de population et le manque de transport en commun, nécessite des investissements supplémentaires pour permettre à toutes les femmes d'avoir accès aux services de proximité dont elles ont besoin.

## **2 Mettre en place des pratiques d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) de façon systématique dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans l'évaluation des milieux de travail, dans le réseau de l'éducation, notamment pour mieux cibler les interventions auprès des jeunes décrocheurs et décrocheuses, ainsi que dans le développement de programmes, de politiques et de mesures publics, tant au niveau provincial que régional et municipal.**

### **QU'EST-CE QUE L'ACS+ ?**

**L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes — femmes, hommes ou autres. L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent<sup>57</sup>.**

## **3 Favoriser l'autonomie économique et la sécurité des femmes de la région en :**

- Augmentant le salaire minimum à 15 \$ l'heure pour assurer aux travailleuses un revenu d'emploi leur permettant de sortir de la pauvreté;
- Instaurant des mesures de conciliation travail — vie personnelle dans les professions traditionnellement masculines, afin de faciliter l'accession des femmes à des emplois de qualité;
- Améliorant les conditions de travail dans les secteurs d'emplois traditionnellement féminins, qui se situent majoritairement dans le secteur public (santé, éducation, services sociaux);
- Créant des logements sociaux abordables pour répondre aux besoins de la région afin de diminuer l'ampleur de la pénurie de logements et atténuer les conséquences graves que celle-ci entraîne pour les femmes monoparentales, à faible revenu et victimes de violences conjugales.

# RÉFÉRENCES

---

- 1 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE, 2017, Portrait statistique des élections municipales 2017, page consultée le 27 janvier 2019, accessible à : [https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/portrait\\_statistique\\_elections\\_municipales\\_2017.pdf](https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/portrait_statistique_elections_municipales_2017.pdf)
- 2 TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES, 2017. Élections 2017: analyse statistique, 11 pages.
- 3 Ici, nous comptons seulement la composition des conseils, ce qui exclut le poste à la mairie.
- 4 DONNÉES QUÉBEC, 2018. Résultats des élections municipales générales, page consultée le 27 janvier 2019, accessible à : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/resultats-des-elections-municipales-generales>
- 5 RÉCIF02, 2018, Pour une gouvernance équitable, des changements structurels sont nécessaires, Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, 94 pages, rapport accessible à : [http://www.recif02.com/data/images/PDF/Rapports/Rapport\\_ACS\\_Recif02\\_VF-2.pdf](http://www.recif02.com/data/images/PDF/Rapports/Rapport_ACS_Recif02_VF-2.pdf)
- 6 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2016. « Portrait de la situation des Québécoises sur le marché du travail au cours des 35 dernières années », Cap sur le travail et la rémunération, mars 2016 (2), accessible à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/cap-remuneration-201603.pdf>
- 7 CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2018. « Portrait : les proches aidants et les proches aidantes au Québec. Analyse différenciée selon les sexes », Conseil du statut de la femme, Québec, accessible à : [https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/por\\_proches\\_aidants20180419\\_web.pdf](https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/por_proches_aidants20180419_web.pdf)
- 8 COMITÉ SECTORIEL DE MAIN D'ŒUVRE – ÉCONOMIE SOCIALE ACTION COMMUNAUTAIRE, 2015. « Les repères en économie sociale et en action communautaire : panorama du secteur et de sa main d'œuvre », accessible à : [http://www.csmoesac.qc.ca/sites/default/files/publications/versions\\_numeriques\\_gratuites/d-4425\\_csmo\\_lesreperes-lr\\_copiesecurise.pdf](http://www.csmoesac.qc.ca/sites/default/files/publications/versions_numeriques_gratuites/d-4425_csmo_lesreperes-lr_copiesecurise.pdf)
- 9 DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2017. « La santé et le bien-être de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine », Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie, 214 pages.
- 10 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2010. « L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois », Gouvernement du Québec, accessible à : [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01671FR\\_EnqueteQCSanteRapport2008H00F00.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01671FR_EnqueteQCSanteRapport2008H00F00.pdf)
- 11 RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACTION POUR LA SANTÉ DES FEMMES, 2013. « Lesbiennes. Invisibles parmi nous », accessible à : <http://rqasf.qc.ca/files/sante-lesbiennes-fr.pdf>
- 12 RÉSEAU D'ACTION DES FEMMES HANDICAPÉES CANADA, 2013, « Les femmes en situation de handicap et pauvreté », Fiche d'information, accessible à : <https://www.dawnncanada.net/main/wp-content/uploads/2013/03/Femmes-en-Situation-de-Handicap-et-Pauvrete-Francais-2013.pdf>
- 13 RÉSEAU D'ACTION DES FEMMES HANDICAPÉES CANADA, 2013. « Cancer du sein et situation de handicap », DAWN-RAFH, page consultée le 27 janvier 2019, accessible à : <https://www.dawnncanada.net/enjeux/cancer-du-sein-et-situation-de-handicap/>
- 14 OBSERVATOIRE DE LA PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS AU QUÉBEC, s.d. « Femmes et pauvreté », accessible à : <http://pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/151015-femmespauvretemontage.pdf>
- 15 LES AFFAIRES, 2018. « Maladies cardiovasculaires : les femmes plus à risque », article publié le 14 novembre 2018, accessible à : <http://www.le-saffaires.com/dossiers-partenaires/sante-cardiovasculaire-au-cur-de-la-philanthropie/maladies-cardiovasculaires--les-femmes-plus-a-risque/606312>
- 16 RADIO-CANADA, 2018. « Un hôpital laboratoire pour repenser le système de santé public en Ontario », Désautels le dimanche, entrevue accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/desautels-le-dimanche/segments/chronique/75623/repenser-sante-ontario-hopital-laboratoire-sante-femmes-dr-danielle-martin-michel-labrecque>
- 17 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, 2019. « Consommation de médicaments liée à des problèmes de santé mentale », Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe – Tout le Québec, page consultée le 27 janvier 2019, accessible à : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/consommation-de-medicaments-liee-a-des-problemes-de-sante-mentale/>
- 18 RADIO-CANADA, 2018. « Maladies du cœur : les femmes ne sont pas à l'abri, loin de là », Les éclaireurs, entrevue publiée le 12 décembre 2018 et accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/entrevue/98799/maladies-cardiovasculaires-femme-realite-feminin-coeur-crise-cardiaque>
- 19 RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACTION POUR LA SANTÉ DES FEMMES, 2011. Santé mentale au Québec : Les organismes communautaires de femmes à la croisée des chemins, accessible à : [http://rqasf.qc.ca/files/synthese\\_sante\\_mentale.pdf](http://rqasf.qc.ca/files/synthese_sante_mentale.pdf)
- 20 CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2019. « Qui sont les personnes proche aidantes ? », Conseil du statut de la femme, page consultée le 27 janvier 2019, accessible à : [https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/themes/csf2017/microsites/proche\\_aidance/Page\\_Info.php?p=2](https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/themes/csf2017/microsites/proche_aidance/Page_Info.php?p=2)
- 21 APTS, 2017. « Ce que révèle notre sondage sur la santé psychologique de nos membres », Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, page consultée le 27 janvier 2019, [https://www.apsq.com/fr/nouvelle/ce-que-revele-notre-sondage-sur-la-sante-psychologique-de-nos-membres\\_3858.aspx?id\\_page\\_parent=12666](https://www.apsq.com/fr/nouvelle/ce-que-revele-notre-sondage-sur-la-sante-psychologique-de-nos-membres_3858.aspx?id_page_parent=12666)
- 22 FSSS-CSN, 2018, « La détresse du personnel atteint des sommets inégalés selon un sondage de la FSSS-CSN », Fédération de la santé et des services sociaux, article publié le 21 août 2018, accessible à : <http://www.fsss.qc.ca/sondage-detresse-personnel-sante-services-sociaux/>
- 23 FSSS-CSN, 2018. « Résultats du sondage de la FSSS-CSN sur la satisfaction au travail du personnel du réseau de la santé et des services sociaux », accessible à : [http://www.fsss.qc.ca/download/vpp/rsltats\\_sondage\\_surcharge\\_vf.pdf](http://www.fsss.qc.ca/download/vpp/rsltats_sondage_surcharge_vf.pdf)
- 24 RADIO-CANADA, 2018. « En Gaspésie, l'accès aux sages-femmes prend forme », ICI Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1125854/sages-femmes-accouchement-cisss-gaspesie>
- 25 RADIO-CANADA, 2018. « Un chirurgien à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Monts jusqu'au 28 novembre », ICI Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1137789/chirurgie-hopital-sainte-anne-des-monts>
- 26 RADIO-CANADA, 2017. « Des services de chirurgie et d'obstétrique jusqu'en mai aux Îles », ICI Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/breve/86115/des-services-de-chirurgie-et-dobstetrique-jusqu-en>
- 27 CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2015. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Portrait statistique égalité femmes - hommes, accessible à : [https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait\\_stat\\_gaspesie\\_2015.pdf](https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_stat_gaspesie_2015.pdf)
- 28 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. Revenu d'emploi moyen selon le sexe, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- 29 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. « Revenu d'emploi médian, 25-64 ans, selon le sexe, MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2013-2017 », accessible à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/rev\\_trav\\_sexe\\_mrc11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_sexe_mrc11.htm)
- 30 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. « Taux de faible revenu selon le type de famille par MRC (2011-2015) », accessible à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/fam\\_men\\_niv\\_vie/rev\\_dep/prop\\_fam11\\_mrc.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/prop_fam11_mrc.htm)

31 STATISTIQUES CANADA, 2018. « Profil du recensement, Recensement de 2016, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine », accessible à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2410&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Gaspesie--Iles-de-la-Madeleine&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=2410&TABID=1>

32 ROSE, Ruth, 2016. Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique, 2e édition, mai 2016, 61 pages, accessible à : [http://www.cmfemm.org/sites/cmfemm.dev.koumbit.net/files/Etude\\_Femmes%20et%20marche%20du%20travail%20au%20Quebec\\_Mise%20a%20jour\\_2eme%20Edition\\_2016.pdf](http://www.cmfemm.org/sites/cmfemm.dev.koumbit.net/files/Etude_Femmes%20et%20marche%20du%20travail%20au%20Quebec_Mise%20a%20jour_2eme%20Edition_2016.pdf)

33 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2014. Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, accessible à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>

34 « Être en chômage » signifie ne pas avoir d'emploi et en chercher un, alors qu'être prestataire d'assurance-emploi, communément appelé « être sur le chômage » dans la région, signifie bénéficier de prestations d'assurance-emploi après avoir perdu son emploi.

35 MOUVEMENT AUTONOME ET SOLIDAIRE DES SANS-EMPLOI, 2018. La loi sur l'assurance-emploi, une loi sexiste à transformer!, accessible à : <https://www.lemasse.org/wp-content/uploads/2018/12/Feuillet-r%C3%A9vis%C3%A9-final-pour-site-Internet.pdf>

36 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. « Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2014-2018 », accessible à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/marche\\_trav/indicat/tra\\_sexe11.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil11/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe11.htm)

37 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, 2018. Enquête sur les logements locatifs, centres urbains : taux d'inoccupation, accessible à : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/urban-rental-market-survey-data-vacancy-rates>

38 RADIO-CANADA, 2017. « Gaspé touchée par un sérieux problème de logements », ICI Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1072113/gaspe-touchee-par-un-serieux-probleme-de-logements>

39 FLYNN, Catherine et al., en cours. Violences faites aux femmes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Mieux comprendre les besoins pour prévenir l'itinérance et en faciliter la sortie.

40 RADIO-CANADA, 2018. « Une étude sur la violence faite aux femmes et l'itinérance en Gaspésie et le Bas-St-Laurent », accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bon-pied-bonne-heure/segments/entrevue/71512/etude-violence-itinerance-femmes-gaspesie-bsl>

41 CENTRE DE RECHERCHE SUR LES MILIEUX INSULAIRES ET MARITIMES, 2017, « Diagnostic du système de transport collectif en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et analyse des besoins en mobilité: secteur Îles-de-la-Madeleine », accessible à : [http://regim.info/system/wp-content/uploads/2015/02/2017-01-24\\_Rapport-%C3%8Eles-Final.pdf](http://regim.info/system/wp-content/uploads/2015/02/2017-01-24_Rapport-%C3%8Eles-Final.pdf)

42 CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2017. « Diagnostic du système de transport collectif et analyse des besoins de mobilité des personnes en Gaspésie », accessible à : [http://regim.info/system/wp-content/uploads/2015/02/ATPSN\\_2015030\\_Transport.pdf](http://regim.info/system/wp-content/uploads/2015/02/ATPSN_2015030_Transport.pdf)

43 TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2017. Recherche qualitative sur les obstacles à l'emploi ou aux études perçus par les femmes éloignées du marché du travail des Îles-de-la-Madeleine.

44 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 2018. Compilation spéciale.

45 La commission scolaire Eastern Shores comprend aussi les écoles anglophones de la Côte-Nord.

46 MEES, TSE, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, lecture des données au 2016-08-04, novembre 2016.

47 RÉSEAU RÉUSSITE MONTRÉAL, 2018. « Persévérer dans l'égalité », Réseau réussite Montréal, accessible à : <http://www.researeussite-montreal.ca/perseverer-dans-egalite/>.

48 FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT, 2012. Les conséquences du décrochage scolaire des filles : une étude exploratoire, 66 pages, accessible à : <http://www.relais-femmes.qc.ca/files/DecrochageScolaireFilles-2012-03-02.pdf>

49 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, 2018. « Taux d'emploi selon le niveau d'études », Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe - Tout le Québec, accessible à : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/taux-d-emploi-selon-le-niveau-d-etudes/>

50 CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2018. Compilation spéciale effectuée par Isabelle Vilchenon pour la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

51 Le tiret signifie que le programme était offert, mais qu'aucune inscription n'a été faite. Les lettres entre parenthèses réfèrent au caractère traditionnellement féminin (F), masculin (M) ou mixte (F=M) des programmes techniques.

52 SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, 2019. « Les choix scolaires et professionnels », Portail Sans stéréotypes, page consultée le 4 février 2019, accessible à : <http://www.scf.gouv.qc.ca/sansstereotypes/les-stereotypes-et/choix-scolaires-et-professionnels/>

53 LACHANCE, Sébastien, 2015, « Violence conjugale: la dénonciation plus élevée en Atlantique », Acadie Nouvelle, article publié le 22 juin 2015, accessible à : <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2015/06/22/violence-conjugale-la-denonciation-plus-elevee-en-atlantique/>

54 CENTRE LOUISE-AMÉLIE, 2018. Correspondance.

55 POISSON, Catherine, 2018. « Le long combat des Gaspésiennes qui fuient la violence », ICI Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1140330/femmes-violence-haute-gaspesie-centre-louise-amelie>

56 CENTRE L'ACCALMIE, 2019. Correspondance.

57 COLIN, Stéphanie, 2017. « Les centres pour femmes vivant de la violence débordent », article publié le 28 novembre 2017, accessible à : <https://cimtchau.ca/nouvelles/les-centres-pour-femmes-vivant-de-la-violence-debordent/>

58 Une maison de deuxième étape, aussi appelée maison de transition, est « un logement sûr offrant des services d'appui (y compris l'appui provenant des autres résidentes) et d'aiguillage aux femmes qui ont besoin d'un séjour plus long que ce que peuvent offrir les centres d'hébergement d'urgence ».

59 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, 1995. Rapport définitif sur l'évaluation de l'Opération refuge et mise à jour sur les activités dans le cadre de L'Étape suivante.

60 RADIO-CANADA, 2017. « Quand il faut parcourir des kilomètres pour fuir la violence conjugale », ICI Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, article publié le 25 novembre 2017, accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1069530/fuir-violence-conjugale-hebergement-femmes>

61 RADIO-CANADA, 2018, « Les municipalités invitées à agir contre la violence conjugale », ICI Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, article publié le 2 décembre 2018, accessible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1139422/municipalites-alliees-contre-violence-conjugale-campagne>

62 CONDITION FÉMININE CANADA, 2019. « Qu'est-ce que l'ACS+? », Condition féminine Canada, page consultée le 28 janvier 2019, accessible à : <https://cfc-swc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html>



Table de concertation  
**des groupes de femmes**  
*de la Gaspésie et*  
*des Îles-de-la-Madeleine*